

Les Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/2 ^{ème} cycle
Titre	Jurys Paramédical Brevet (A2)
Matière	Biologie

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Biologie

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'infirmier(ère) hospitalier(ère) et d'infirmier(ère) hospitalier(ère) - orientation santé mentale et psychiatrie (Paramédical brevet)

●●● Programme

Programme du jury : Il se base sur le référentiel paru dans le moniteur Belge du 20/01/2015 (Compétences terminales et savoir requis en Sciences de Base)

http://enseignement.be/download.php?do_id=14781

UAA1 : Nutrition et transferts d'énergie chez les êtres vivants

UAA2 : L'écosystème en équilibre

UAA3 : Unité et diversité des êtres vivants

UAA4 : Santé : mieux se connaître

UAA5 : De la génétique à l'évolution

UAA6 : /

+ Consignes complémentaires

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

Examen écrit

Nombre d'heures : 3H

●●● Matériel autorisé

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, Tipp-ex, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme.

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : calculatrice programmable, GSM, smartphone, tablette, montre connectée

III. Evaluation et sanction des études

●●● Pondération

Note/20

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses : Être présent à l'ensemble des examens. Pas de dispenses partielles si une matière comporte plusieurs examens

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, il y a une dispense pour les matières $\geq 60\%$

Si la moyenne générale est inférieure à 50% il n'y a pas de dispense